L'ABEILLE.

JOURNAL QUOTIDIEN, PAR LIVRAISONS. Du Mardi 10 Décembre 1842.
Prix du Mardi pour trois mois, 10 F payable d'avance
PAR BULLITT, MANNE & Cie. No. 81, RUE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 22 DECEMBRE 1842.
POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS. HENRY CLAY.

Le comité d'arrangement pour la réception de M. Clay, s'assemblera à mon bureau, rue St. Charles, No. 21, à 9 heures A. M. précises.

WM. CHRISTY, Président.

A la douce température que règne, au beau soleil qui brille sur nous, on ne se doutera assurément pas que nous sommes en plein hiver. Si ce temps magnifique continue, il contribuera singulièrement à faire de la réception de M. Clay l'une des plus belles solennités qui aient été célébrées dans notre ville.

☞ La foire pour l'asile des orphelins qui a déjà duré deux jours, finit aujourd'hui; ceux qui n'y ont pas encore porté leur tribut doivent se hâter, c'est une œuvre qu'il ne faut pas différer.

Bilets de Municipalité—Les sages mesures prises par le Conseil de la première municipalité peu éteinde se succesivement leur circulation, et surtout la certitude qu'aucune émission nouvelle de billets n'aura lieu, ont déjà exercé la plus favorable influence sur la valeur de ce papier. Dans le cours de la semaine dernière l'amélioration a été sensible. Nous remarquons avec plaisir que la seconde municipalité veut marcher sur les traces de la première, et qu'elle songe à mettre sa circulation à l'abri de toute dépréciation, tout en pourvoyant à son absorption successive. Dans sa séance d'avant-hier soir le Conseil de cette municipalité a reçu du trésorier l'avis qu'il avait en mains une somme de $102,000 qui pouvait être retirée immédiatement. Sur cette somme $72,500 étaient rentrés avant le 10 novembre; le reste, $29,600, a été reçu depuis cette époque. M. Caldwell a fait la motion de détruire la totalité de cette somme, et d'ajouter également sous les yeux du comité de finances tous les billets non signés qui se trouvaient entre les mains du trésorier ainsi que les planches qui servaient à imprimer ces billets. La motion a été adoptée à l'unanimité moins une voix. Le public peut donc être assuré que désormais aucune émission de billets des deux premières municipalités ne pourra avoir lieu. A mesure que les billets rentreront dans le trésor public par le paiement des taxes, ils seront détruits; ce papier ne peut donc manquer de diminuer rapidement; sa valeur suivra nécessairement la marche de la diminution; et l'absorption complète et définitive n'en saurait être bien longue.

COUR DE COMMERCE.

Affaire de la Créole.

On se rappelera qu'il y a environ un an, des esclaves expédiés de Norfolk à la Nouvelle Orléans à bord de la goelette Créole, se révoltèrent en route, commirent des crimes à bord, et se réfugièrent avec le navire à Nassau. Ces esclaves étaient assurés par quatre compagnies d'assurances de la Nouvelle-Orléans, pour une somme s'élevant à environ 100,000. Aujourd'hui, les propriétaires ont intenté un procès contre les compagnies d'assurances d'Orléans, Ocean, Neptunais et Pompiers, pour obtenir le paiement de cette somme de $100,000.

MM. Roselius, Peyton, Smith, Jones et Eustis, se présentent pour les demandeurs.

MM. Benjamin, Conrad et Sidell sont chargés de la défense.

Cette affaire, occupera la Cour de Commerce pendant plusieurs jours; nous en donnerons un compte-rendu, aussitôt que le résultat en sera connu.

Hier, vers dix heures du matin, deux ou trois individus sont entrés dans la maison du Dr. Labatut, rue Royale, et s'adressant à un petit mulâtre qui se trouvait dans la cour, ils lui demandèrent s'il n'avait rien à leur donner à manger; sur la réponse qui leur fut faite par cet esclave que ses maîtres étaient absens et qu'il ne pouvait rien leur donner, ils se retirèrent. Un d'eux en sortant s'empara d'un trousseau de clefs qui se trouvait dans le corridor et le cacha sous sa veste; mais il avait été vu par le mulâtre, il alla prévenir la police qui s'empara de cet individu. Son nom est Louis Maurice; il a été conduit en prison.

Marchés de la 1re. Municipalité.—La ferme des droits sur les liqueurs de la Levee a été adjugée samedi dernier, pour l'année prochaine, au prix de $87,100; comme suit: Halle aux Boucheries, $51,000; Halles aux Légumes, $36,100.

Tierce de la 1re. Municipalité.—A la dernière session du Conseil de Ville de cette municipalité, M. Cuvat, rapporteur du comité chargé d'assister à la vente des terrains offerts en vente publique de la municipalité, a rapporté que le montant des adjudications n'était élevé à $25,100—et que le comité n'avait pas jugé à propos de prendre la responsabilité d'accepter d'autres enchères, en raison de la modicité des prix offerts pour le reste des terrains.

Le bateau à vapeur *Louisiana*, capitaine Tufts, est arrivé hier avec l'ancienne cargaison de 1,011 balles de coton.

GUILLAUME TELL.—3e. Représentation.

Après le respect aux chefs d'œuvre, nous n'avons rien plus à cœur qu'impartiale appréciation de leurs mérites, et quand par hazard il nous arrive de ne point ménager ces derniers, c'est que, dans notre conviction, ils ont mal compris la mission qui leur est donnée c'est qu'ils n'ont pas abordé avec les dispositions nécessaires les objets de notre admiration. C'est là ce qui nous est arrivé, à propos de *Guillaume Tell* avec MM. Allard et Victor: en les trouvant si fort au dessous de l'idéal que nous nous sommes formés des deux principaux rôles de ce magnifique poème musical, sous nous sommes laissé aller à leur formuler durement notre pensée. Nous ne le regrettons pas, puisque cette severité est cause en partie de l'incontestable triomphe qu'ils ont obtenu à la seconde représentation, nous sentons seulement tente de leur demander pardon du nouveau déluge de complimens écrits que notre verte critique a fait fondre sur eux. Et à ce propos, si nous avons l'honeur rancuneuse le moins du monde, n'aurons-nous pas l'occasion belle pour leur compte aujourd'hui à ces Messieurs des apostrophes gracieuses et pleines de goût que nous ont adressées quelques-uns de leurs fanatiques admirateurs! mais en vérité ce serait trop peu de générosité; car, après tout, ces pauvres artistes ne sont pas responsables des exagérations de leurs partisans; et ces exagérations doivent leur être en réalité un fardeau fort gênant! Nous avons bien peur qu'il n'y ait dans tout ceci une histoire approchant quelque peu de l'*Ours et l'amateur de Jardin*, et ce n'est pas la mouche que l'on a tuée! Mais si de jeunes têtes ont oublié leur Lafontaine, ce qui n'a rien d'étonnant, nous voulons nous souvenir, nous, d'un précepte chrétien, indispensable surtout aux hommes de la presse qui veulent conserver l'indépendance et la sincerité de leur opinion; et, faisant à chacun la responsabilité de ses erreurs et de ses dithyrambes, nous venons revoir avec bonne foi le jugement que nous avons porté sous le coup d'un vif et pénible désappointement.

Arnold et Guillaume, disons-le sur le champ, ont fait de notables progrès depuis leur première apparition, mais ces progrès, tout réels, tout grands qu'ils soient, ne constituent pas une transformation complète, et si nous avons à retirer la réprobation dont nous les avions frappés, nous avons pas cependant à chanter leur apothéose. M. Victor, remis de la forte émotion qui paralysait une partie de ses moyens, chante avec plus d'aplomb, sa mémoire est plus fidèle, et sa voix se développe avec plus d'avantage. Cette voix malheureusement n'a guères de volume que dans les registres élevés, et le rôle de *Guillaume Tell* est presque d'un bout à l'autre écrit dans les registres graves de la voix de baryton, elle est en outre dépourvue de mordant et ne saurait rendre avec succès certains passages; elle n'est pas assez travaillée non plus pour chercher l'effet dans l'expression sentie, et elle espère le trouver dans l'éclat. Ainsi, pour prendre un exemple au premier acte Guillaume s'écrie en s'élançant sur le lac: *Les perils sont bien grands, mais le pêcheur est adroit!* Ces derniers mots ne doivent-ils pas respirer cette confiance intime et inébranlable de l'homme juste en Dieu? Et ce sentiment est-il traduit suffisamment par l'espèce de cri que l'artiste envoie vers le ciel? Nous ne le pensons pas. Il nous semble du reste qu'en général l'erreur de M. Victor est de croire que chanter fort, c'est chanter avec expression.

Quant à M. Allard, on pourrait quelquefois s'imaginer qu'il a la conviction contraire; dans le récitatif en particulier, il met une espèce de sourdine à sa voix, qui malheureusement a besoin d'un peu d'effort pour sortir éclatante, si bien qu'on a parfois grand'peine à l'entendre. On en a du reste toujours à le comprendre, car, à l'inverse des chanteurs de l'école française, il articule avec une sorte de négligence; toutes les syllabes finales se perdent, et cela est d'autant plus fâcheux que M. Allard pourrait avec un peu d'attention prononcer fort nettement. Malgré ce double défaut, on voit qu'il cherche à nuancer son chant, mais nous avons grand peur qu'il ne sache point encore placer les nuances et donner l'expression vraie à chaque phrase. Ces admirables demi-teintes qui sort le triomphe des chanteurs, il ne sait pas encore les ménager, toute sa science consiste, ce nous semble, à chanter alternativement piano ou forte, sans s'inquiéter si le piano est le forte sont bien à leur place, aussi manque-t-il souvent l'effet qu'il veut produire. Cela est frappant dans les morceaux où l'émotion domine, par exemple au début du duo *Il est donc sorti de ton âme* cette première phrase d'une expression si tendre et en même temps si pleine de joie perd tout son charme, tout son valeur. Il est vrai que lorsqu'il suffit d'une certaine énergie, d'un effet de voix, si l'on peut ainsi parler, M. Allard le rencontre presque toujours, pourvu que le passage soit écrit du sol à l'ut; mais ici encore, comme il ne sait pas assez ménager ses moyens, il lui arrive quelquefois de ne pas atteindre son but. Ceci après tout n'est que de l'inexpérience et peut se corriger. Il en est de même de la déplaisante brièveté avec laquelle il termine presque toujours la phrase du récitatif; nous savons bien que c'est la méthode de quelques chanteurs italiens; mais est-ce à imiter?

MM. Allard et Victor sont donc restés, comme un le voit, avec la plupart des imperfections que nous avions signalées la première fois, d'une façon trop générale, il est vrai, et partant trop absolue; mais ils nous ont prouvé que notre zèle pour l'œuvre de Rossini nous avait emporté un peu loin. Il y a chez l'un et l'autre des ressources réelles, que l'étude peut développer. Que le succès qu'ils obtiennent, ne les abuse pas sur le chemin qu'ils ont encore à parcourir; qu'ils travaillent; s'ils ont entendu de bons modèles, qu'ils se souviennent; et ils arriveront, je ne dis pas à être des chanteurs hors ligne, mais au moins d'estimables artistes capables d'interpréter dignement les chefs-d'œuvre qu'ils exécutent en ce moment. Ils iront vite d'ailleurs s'ils suivent toujours la progression que nous avons notée entre la première et la troisième représentation de *Guillaume Tell*. La plupart des morceaux où ces deux artistes avaient une part, ont marché fort convenablement cette dernière fois: le trio du second acte, sauf quelques légers détails, a été exécuté avec une certaine perfection. M. Bibe était en voix; il a chanté fort bien sa partie et s'est arrangé, en bon camarade, pour guider autant que possible l'inexpérience de son voisin; il y a réussi à souhait. C'est beaucoup qu'un pareil morceau ainsi rendu, et ce n'est pas le seul.

L'amélioration que nous signalons pour ces artistes, s'est fait sentir aussi dans plusieurs autres: Mme Place a chanté d'une façon exquise l'air *Sombres forêts*; M. Lecourt a fort bien dit la Barcarole du Pêcheur, et M. Fleury s'est montré moins cruel que par le passé envers les quelques phrases que le compositeur a mis dans la bouche de Gessler. L'ensemble de l'exécution est, ainsi que nous l'avons reconnu tout d'abord, aussi satisfaisant et aussi complet que possible; il faut savoir gré à l'administration d'avoir réuni tant de montagnards et recruté tant de soldats; plus de gré encore à M. Prévost et à ceux qui le secondent, d'avoir si bien dressé tout ce monde: des chœurs chantant avec fermeté, avec intelligence, avec expression, en vérité on ne saurait désirer mieux! Ajoutes à cela que l'orchestre a repris son harmonie et sa vigueur habituelles. Si le talent individuel des artistes était toujours à la hauteur de la perfection qu'on a su donner aux masses, rien n'est été à regretter. En somme, déjà nous avons beaucoup et nous voudrons voir le public en récompenser qui de droit.

Avant de terminer, réparons vite un oubli, commis dans notre premier compte-rendu: *Guillaume Tell* renferme trois décorations nouvelles dues au pinceau talistes et des banquiers pour délibérer avec eux sur les moyens de se procurer de l'argent. Tous les expédiens se sont trouvés vains, et il n'y a pas eu d'autre moyen que de convoquer les Chambres. Le jour fixé pour cette réunion approche. Il n'y aura en outre les deux sessions qu'un intervalle de quatre mois.

Déjà les députés commencent à revenir à Madrid, et la coalition, réjouie par l'avènement du ministère Rodil, tenait à se réformer. Cette coalition n'est dirigée, à proprement parler, que contre le ministère, puisqu'elle compte dans son sein M. Olozaga, qui est un des serviteurs du régent les plus compromis. Son autre chef, M. Cortina, vient aussi de publier une déclaration de principes extrêmement modérée. Il faut cependant qu'Espartero comprenne que son autorité court quelque risque, puisqu'il n'a pas voulu céder à une première sommation. Aujourd'hui encore on se demande ce qui arrivera si le Congrès renouvelle contre le ministère actuel, une démonstration semblable à celle qui a renversé le ministère Gonzales. Le régent consentirait-il cette fois à appeler aux affaires MM. Cortina et Olozaga? Les Cortès seront-elles dissoutes et les collèges convoqués de nouveau pour les élections générales? Enfin le Duc de la Victoire irait-il jusqu'à mettre de côté toute forme légale et jusqu'à s'emparer hardiment, ouvertement de la dictature militaire?

Ce sont là les questions qui se débattent actuellement. Nous verrons ce qui en sortira. On a cru un moment que l'intention secrète du gouvernement était de provoquer un pronunciamiento en faveur de la Constitution de 1812; ce bruit parut un moins prématuré. La proclamation de la constitution de 1812 aurait eu pour but de retarder l'époque de la majorité de la reine. Par la loi actuelle, la reine sera majeure à quatorze ans; par celle de 1812, elle ne serait majeure qu'à dix-huit. Il est bien probable, en effet, que quand l'époque de la majorité approchera, les *ayacuchos* chercheront à prolonger la régence. Mais ce n'est pas là une question pressante; la reine n'aura quatorze ans que dans deux ans. N'est-ce pas d'ailleurs la ressource du convoyeur des Cortès constituantes pour résoudre cette difficulté spéciale, sans toucher au reste de la Constitution de 1837? Au fonds la constitution de 1812 n'a rien à faire avec les embarras du moment. Il est vrai que ce n'est pas une raison pour qu'on ne la proclame pas, quand ce ne serait que pour avoir fait à faire quelque chose.

En attendant que le gouvernement s'arrange, le société se transforme visiblement. Il y a trente ans que l'Espagne, à l'exemple de la France, a entrepris de faire dansson sein une révolution. Cette tentative fort légitime assurément, car l'ancien régime était tout à fait vermoulu, a eu des phases diverses; elle a fini cependant par s'accomplir. Les derniers coups ont été portés sous la reine Christine, par la suppression des anciennes lois féodales, l'abolition des ordres monastiques, l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, et enfin l'expulsion définitive de l'ancien régime personnifié dans Don Carlos. Ces dernières victoires de la société nouvelle sur l'ancienne n'ont pas été obtenues sans beaucoup d'efforts. Il est remarquable que, malgré les essais de régénération tentés à diverses reprises, les principaux appuis du vieux système social comme les droits seigneuriaux, les lois qui immobilisaient les fortunes mobiliaires, les grandes propriétés ecclésiastiques, aient tenu bon jusqu'à ces derniers temps. Le résultat est maintenant obtenu; et, sous le rapport des mesures révolutionnaires, il n'y a plus rien à faire. Tout l'ancien régime est à bas.

La guerre civile est finie aussi. Don Carlos et ses adhérens, après une lutte longue et acharnée, ont été chassés de l'Espagne. Le moment est donc venu, moment inévitable après toutes les révolutions et toutes les guerres civiles, où la société nouvelle se forme sur les ruines de l'ancienne.

En septembre 1840, la situation générale de l'Espagne ressemblait beaucoup à celle de la France à l'avènement du consulat. Si Espartero avait eu, comme Bonaparte, le sentiment profond de la situation, il aurait aisément fondé un gouvernement. Le pays aspirait à l'obéissance; l'agitation qui survivait à l'effort suprême contre Don Carlos, comme il arrive toujours après un grand élan, aurait promptement disparu sous le vent de l'épée du vainqueur. On assurait que alors remaîtres les miracles que la France a vus de 1800 à 1814. La société nouvelle ne demandait qu'à s'asseoir; il aurait suffi de lui en fournir les moyens. On aurait pu créer l'administration, organiser la justice, constituer les finances, car, il ne faut pas se lasser de le répéter, l'administration, la justice, les finances, voilà quels sont désormais les besoins de l'Espagne. Il est malheureux qu'Espartero ne l'ait pas voulu, mais il n'a fait que retarder le mouvement de la société. Il faut qu'elle se recompose, quoqu'en fasse.

Un des symptômes qui prouvent le plus à quel point l'ancien régime est décidement mort, c'est la vente des biens du clergé; ces biens se vendent parfaitement et servent par petits lots à la vie à la toute la révolution d'une société nouvelle. Un tel résultat se fonde en Espagne, cela est évident; en même temps par la révocation des lois insensées qui régissaient les propriétés nobiliaires, la liquidation des grandes fortunes a commencé.

Toutes ces causes, qui, en apaisant les nécessités révolutionnaires, ont amené le calme du pays, sont antérieures à la révolution de septembre! La seule difficulté encore entre la régence d'Espartero et celle de Christine c'est que la reine, quand elle est sombre, voulait assurer la paix publique et la rendre féconde par une réorganisation administrative. La loi sur les Ayuntamientos, loi vraiment libérale s'il en fut, était un premier pas dans cette voie; on ne le lui a pas permis. Ce qui est le propre du gouvernement actuel, c'est le despotisme militaire et la continuation du désordre administratif et financier; le reste n'est pas de son fait, c'est le produit de toute l'histoire d'Espagne depuis le commencement de ce siècle, et surtout de la régence de Marie Christine.

L'ancien parti modéré ne doit pas perdre de vue ces faits, qui sont sa gloire. D'après quelques indices qui nous parviennent, il semblerait que quelques membres de ce parti, cédant à l'impatience douloureuse que donne l'oppression, et à cette chaleur d'imagination naturelle aux Espagnols, méditent quelques dispositions à abandonner les principes qui les ont conduits jusqu'ici, où ils en sont. Ce serait de leur part une faute immense et tout à fait irréparable. Ceux qu'on a appelé dans les derniers temps les modérés sont les premiers, les anciens auteurs de la révolution espagnole. La plupart d'entre eux ont souffert pour la liberté avant de souffrir pour l'ordre. Ils sont en Espagne aux vétérans de la première révolution de France les hommes de 1789, ceux qui ont fondé la société républicaine de 1793 ou de la sécurité impériale de 1804. Ce sont eux qui ont fondé la société nouvelle; avec combien de peine, d'efforts, de sacrifices chacun le sait; ils doivent en rester les plus chers et les plus généreux défenseurs. Evidemment ce les abuses de l'ancien régime, il n'y a jamais eu, il n'y a jamais rien de commun. Qu'ils attendent donc avec confiance la société nouvelle produira tôt ou tard son gouvernement. Déjà les idées de liberté vraie et de gouvernement régulier paraissent avoir converties secrètement que quelques uns des excès révolutionnaires. Les Ayacuchos et les *doceanistas* (ou appelle en Espagne les partisans de la Constitution de 1812) ont formé un club qu'ils ont appelé la société de la *Tempérance*, comme qui dirait de la *Modération*. C'est déjà quelque chose que d'avoir pris le nom de *Modérés*, en revendiquant le droit de jouir à prendre leurs idées.

(*Revue des Deux Mondes.*)

SALSEPAREILLE DE SAND.

☞ Perte de l'appétit, indigestion, dyspepsie aigreurs, gastrites et inflammations de l'estomac, douleurs qui proviennent de la même cause; c'est à dire de la faiblesse de l'estomac, vertiges, tournoiements, nausées, vomissements, oppressions de précordium, douleurs et sensations, enfin tout un quantité d'autres dérangements de la santé connus seulement de la personne qui en souffre. Ces maladies ont trouvé un nouveau remède et offert au monde. La salsepareille de Sand entièrement composée de végétaux dont l'effet particulier est de nettoyer et de rétablir le sang et de venir sans en contacter avec les germes de toutes les maladies. Son effet sur le sang est tel que toutes les parties du corps, et cause une réaction générale. La santé doit s'ensuivre et la débilité et la maladie.

Pour preuve de ce vrai: on a les certificats publics journellement dans les différens journaux.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par H. B. Sands & Co, droguistes et chimistes, barrisses en grand 273, Broadway, encoignure Chamber street. New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation à leur bureau du Sud, rue St Charles, No. 12.

et aussi chez SICKELS & Co. 40, rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co. 41, rue de Chartres.

Exiger tous les apothicaires et marchands-droguistes des Etats-Unis.

Prix:—$1 la bouteille.

Six bouteilles pour $5.

☞ IMPORTANT.—Insister pour demander la Salsepareille de SAND, non une autre.

GARE AUX HUILES POUR LES CHEVEUX!

☞ Elles affaiblissent les racines au lieu de leur donner de la force. Un moment de réflexion souviendra de cette vérité: Prenez des matières huileuses peut plus de bons que leur toilette le bonne de Columbie, spécifique de racines aliques et astringentes qui ne contient pas d'alcool: et à bon prix du bon delicieux. On peut fournir la preuve de plus de deux cents cas dans lesquels il a rétabli la chevelure; et les faux-semblables, ceux mêmes dont les cheveux se tombent. Vendu en gros et en détail par le Dépôt comme d'un parfum excellent.

DERNIERES DATES.

New-York	déc 11	Londres	nov 19
Boston	déc 10	Liverpool	déc 17
Baltimore	déc 11	Paris	nov 17
Washington	déc 10	Havre	nov 18
Philadelphie	déc 11	Bordeaux	nov 18
Charleston	déc 10	Vera-Cruz	nov 18
Mobile	déc 4	Matanzas	nov 2
Galveston	déc 17	Tampico	nov 26

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIÉS.

Navire Octavius, Colburn, Liverpool, S & J P Whitney
Lord Boston, Fitzimmons, Liverpool,
Barque Lilius, Smalley, New York, Holmes & Mills
Ames Patten, Thompson, Boston, Bridge & Bro
Brick Powhattan, Saunders, Charleston, Wiggin & Davenport
Lanzet, Heffest, Alexandrie, D. C. B. L & E. L. Levy
Bailey & Baxter
Goel. Herane, Winslow, Mobile, Jones & Bliss
Creole, Bayard, Mobile, C D Lahman
Wilder, Stibbles, Savannah, A Kearney & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Giraffe, Wilson, des Passes—avec le navire Arabella.

Navire Arabella, Rice, de Portsmouth.

Steamer John Armstrong, Strack, Donaldsonville.
" Cote Joyeuse, Kimball, Natchitoches.
" President, Phillips, Ouachita.
" Tennessee Valley, Irwin, Memphis.
" Osceola, Pease, Columbia.
" Black Hawk, Coleman, Cincinnati.
" Tallyrand, Hunter, Nashville.
" Ohio Belle, McClain, Portsmouth.
" Louisiana, Tuft, Memphis.
" West Wind, Phillips, St. Louis.
" Missouri, Grice, Millikens Bend.

MEMORANDA.

Le steamer West Wind est parti de St. Louis le 12 courant; lors de son départ il y avait 4 1/2 pieds d'eau dans la rivière du haut Mississipi, et elles baissaient; le Missouri, le Haut Mississipi et l'Illinois sont ouverts mais leurs eaux sont très basses. Le steamer Valley Forge a frappé contre un chicot et a coulé bas à Goose Island. On suppose que son bois de cale a été percé par différens chicots qu'il a tiennent fortement engagés.

AVIS

NOUS sommes chargés de la part d'une personne de la ville, de vendre des propriétés de ville bien situées aux conditions suivantes:

Le sujet de la vente non exigible, mais seulement les intérêts, et le détit du capital et des intérêts devant s'éteindre à la mort de la personne en faveur de laquelle les intérêts seraient dûs et dont la santé est très mauvaise.

30 nov—13, 30e. BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse.

SUCRE jeune de la Havane, à vendre par
16 déc MANUEL BLASCO, 36, Commune.

CAFE de Rio—Nouvelle récolte, qualité supérieure, image pour les navires Bumner et Wedan, de Rio, en magasin et en débarquement, à vendre par
17 déc JOSHUA DIXON, 15, rue Royale.

☞ Le navire VILLE DE PARIS, capitaine Burgess, du Havre, débarque son chargement au bas de la Place Municipal. Les consignataires sont particulièrement requis de retirer leurs parties sous dix jours, autrement ils en disposeraient comme bon leur paraîtra pour les frais.

L. H. GALLE, 93, Commune.

☞ Le public est prévenu, qui ni le capitaine, ni les consignataires du navire Français CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de ce navire.

17 déc HERBAULT FRERES, 30, St. Louis.

ASSOCIATION DES VETERANS DE LA LOUISIANE DE 1814 et 1815.

LES membres de cette association, s'assembleront vendredi, 23 décembre, à 4 heures P. M à l'hôtel de la Bourse St. Louis, pour l'élection des officiers pour l'année courante.

H. W. PALFREY,
22 déc—3 Secrétaire pro. tem.

LE personne dont les noms suivent, sont invités à se présenter au Consulat de France, pour y prendre connaissance d'affaires qui les intéressent:

M. Louis Gauchet; M. Leblanc Riche; Mr. Bobillon; M. Victor Hyacinthe Gueneau; M. André Emile Rey; M. Chapon, du cafe de Strasbourg; M. Louis Balbesin; Mr. Bertrand, née Vincent des Marais; M. Jean Baptiste Jeandel; Mlle. Milly; M. Peiffer; M. Charles Tigny; M. Jean Louis Gabriel Bontemps, M. Lovarrier; M. Joseph Boroe, Mr. Beaverier; Mr. Jeanne Vauzelier, femme Dubocq; M. Jean Pierre Guazin; M. Chauchon.

20 déc—3

VOL.—Il a été volé le 15 de ce mois, un mouchoir de cou et un pakiot, contenant les papiers de liberté d'Hippary et de l'Illette, sa mère.

22 déc—3

ARTICLES POUR NOEL ET JOUR DE L'AN!

PATES truffes, truffes pures du Perigord, liqueurs sucrées en fûts et en forme de livres en fûts, liqueurs de la Martinique et de Hollande, eau de vie de Dantzic, crème de Dantzic, marasqin, fruits confits secs dans leur jus, fruits crystalisés et Nougat, vin de Champagne, vin de Grave, Lafite (verrière), vin du château Haut Brion (véritable), vin de Bordeaux, vin de la marque Lamouche, raisins verts de Malaga, jambons de Westphalie et autres, saucisses en petits sucreaux, pruneaux en jarres, saucissons de Lyon et d'Arles, chocolat à la vanille et autres, biscuits de Rheims, figues de Smyrne, vin d'Alicante, de Madère, &c. &c. gâteaux de confiture de la Havane et de France, citrons de la Malmaison et raisins de Corinthe, et une quantité d'autres articles.

22 déc Enseigne Royale et Douane.

ARTICLES nouveaux à vendre par les soussignés:

Jambons de Westphalie, 1re. qualité,
Harrengs de Hollande en boîtes de ferblanc,
Raisins en quarts de boîtes pour l'usage des familles,
Citrons et raisins de Corinthe,
Buckwheat en petits barils,
Langues fumées et jambons de Cincinnati,
Chocolats français, espagnol et sauvage.

VALETON FRERES,
22 déc 93, St. Charles, coin le Verandah.

PEAUX salées venant du Mexique—1,400 peaux salées et 3,200 idem séchées, en magasin et à vendre par
22 déc M. D. BLUSSMAN, 96, rue Bienville

LANGUES fumées et salées—6 barils et 14 litres à vendre par BULLEN & WOODRUFF,
22 déc 99, Camp

QUELQUES barreaux d'acajou, manufacturés à New-York, à vendre par BULLEN & WOODRUFF,
22 déc 99, Camp

BLANC DE PLOMB—1000 barrilots Nos 1 & 2, par; 300 rouleaux d'ordre gondronnés, de Manille; 100 barils Vin blanc, 1 au caisses Cassis; 50 caisses Thé impérial et poudre à canon; 20 balles Amandes douces et décossées; 10 balles Tabac de l'île de Cuba; 100 balles Tabac de Kentucky; 500 pièces Toile à voile, à vendre par
22 déc O. H. MIESEGAES, 34 Vieille-Levée

ETOILE de Rosier 416 balles en débarquement de la barque Richmond de Boston, à vendre par
22 déc O. H. MIESEGAES, 34 Vieille-Levée

BARILS VIDES—500 pour mélasse, à vendre par
22 déc O. H. MIESEGAES, 34 Vieille-Levée

EAU DE VIE—87 demi-pipes J. J. Dupuy, à vendre par
22 déc O. H. MIESEGAES, 34 Vieille-Levée

CLOUS—400 barriques fer de Bubble de Boston, 200 sacs assortis de 4 à 70, en débarquement de la barque Richmond de Boston, à vendre par
22 déc O. H. MIESEGAES, 34, Vieille-Levée

CIRE d'abeille—3 tierces en débarquement du steamer West-Wind, à vendre par
22 déc MERLE, BEYLLE & Co. 46 Vieille-Levée

MAQUEREAUX et Bourre—Maquereaux en demi, 1/2 et 1/4 barils, en débarquement, bourre de l'Ohio, en magasin et à vendre par
22 déc HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.

Mme Charlotte Levy & Co vient de recevoir de Paris, les articles de modes les plus nouveaux, tels que chapeaux, bonnets, coifs, perles, ceintures, &c qu'elle offrent à vendre à des prix modérés.

Les dames soucieuses aimant de la confection des modes de Paris, trouveront chez Mme Levy, tout ce qu'elles mettent à l'emplettes les ordres qui leur seront donnés, obtenir l'honorable patronage des Dames de cette ville.

20 déc—4 Enseignes St. Pierre et Royale.

MAGASIN DE MODES,
Rue Bourbon entre Orleans et St. Pierre.

Mme. VINCENT s'honore de informer les Dames qu'elle vient de recevoir par le navire Louis XIV deux caisses de Chapeaux, dernière mode.

Elle tâchera de terminer promptement la vente de toutes ses marchandises, les prix en seront réduits.

20 déc—4

LITTERATURE.—Une petite facture de livres français et de dictionnaires à vendre par les soussignés.

Savoir: Repertoire de la Litterature ancienne et moderne, par ordre alphabétique, en 30 volumes, édition de Paris.

Correspondance litteraire, philosophique et critique, par le Baron de Grimm et par Diderot, en 2 parties 16 volumes édition de Paris.

MERLE, BEYLLE & Co.
21 déc 46, Vieille Levée

GRAND ASSORTIMENT DE CHARBON DE BOIS.

L'assurance prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de charbon de Pittsburgh, qu'il peut et est disposé à le vendre en gros et en détail à des prix très modérés.

S'adresser à A. MARCHESSEAUX, rue St. Claude et Vieux Bassin

A VENDRE—Un cale et une grocerie situées l'encoignure de rues Bayou et Remparts. On donnera toutes les facilités possibles pour le paiement. S'adresser pour informer au café situé à l'encoignure des rues Canal et Bayou.

21 déc—3.

UNE bonne nourrice française désirerait se placer chez d'abiteur rue St. Pierre, No. 40, en face de l'Arsenal.

21 déc

LE capitaine C. Laurent, dernièrement arrivé de France, prie de cette occasion pour remercier bien sincèrement ses nombreux amis et connaissances du patronage qu'ils ont bien voulu lui accorder pendant son séjour ici, et en même temps il prie le public, qu'il vient de fermer le cafe de la Corbeille, et qu'il a cédé le bail de la maison en question à M. Gaschet de Lyle, pour faire des affaires de commission en gros et en détail, et qu'il espère que le public voudra bien continuer